

Paris, le 21 mai 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À LA RECHERCHE DE L'ÉPARGNANT EUROPÉEN

Une étude du Cercle de l'Épargne

Les motivations de l'épargne reposent aussi bien sur des facteurs psychologiques et financiers. Au sein de l'union européenne, la pratique de l'épargne varie fortement entre les pays membres allant de moins de 5 % en Espagne ou au Royaume-Uni à plus de 20 % en Suède. Dans l'étude « *À la recherche de l'épargnant européen* », les équipes du Cercle de l'Épargne s'intéressent au comportement des épargnants à l'échelle européenne et tentent d'expliquer les différences constatées entre des pays ayant pourtant des développements économiques comparables.

Évolution des taux d'épargne européens depuis la crise

La France et l'Allemagne présentent depuis une vingtaine d'années des taux d'épargne relativement stables quand ces taux sont en progression en Espagne, en Irlande et aux Pays-Bas sur la période 2008-2012.

Épargne et immobilier, des liens complexes

En Europe l'immobilier représente 81 % du patrimoine des ménages. Il tombe à 64 % en retenant seulement la part que représentent les résidences principales. Ce taux diverge entre les pays. Allant de 60 % pour l'Allemagne à 73 % pour l'Italie.

Contre intuitivement les pays où les dépenses de logement sont les plus élevées se caractérisent généralement par un taux d'épargne élevé. En France où la majorité des épargnants sont des seniors, des propriétaires ou des personnes à hauts revenus. Cette observation se retrouve également outre-Rhin en raison de l'effet combiné d'un niveau de vie élevé et du vieillissement de la population.

L'épargne et les fonds de pensions

La montée en puissance des systèmes de retraite par capitalisation explique l'envolée des taux d'épargne dans certains pays, tels que les Pays-Bas. Néanmoins la France et l'Allemagne, où les fonds de pensions tiennent une place marginale, s'illustrent par des niveaux d'épargne élevés.

Taux d'épargne et le niveau de protection sociale

Contrairement aux idées reçues, les taux d'épargne sont les plus élevés dans les pays où l'État providence est le plus développé. Dans les pays comme la France,

l'Allemagne ou la Suède les ménages visent à compléter les régimes publics par des régimes individuels et privés. Cette observation traduit-elle un doute émis par les citoyens à l'encontre de leurs administrations publiques ? Ou est-elle seulement la conséquence d'une volonté émise par les épargnants d'accroître leur niveau de couverture ?

Liquidités, assurance vie, actions : les européens et leurs allocations d'actifs financiers

Les Français sont souvent accusés de préférer la liquidité au détriment des actions. Mais cette caractéristique n'est pas propre à l'Hexagone. L'épargne liquide représente 29 % du patrimoine financier des ménages français, contre 44 % en Allemagne.

Le Royaume Uni et la France, se caractérisent par une importante part de l'assurance vie quand les épargnants belges et espagnols privilégient majoritairement les actions.

Dresser le profil type de l'épargnant type européen n'est pas chose facile. Les produits financiers demeurent circonscrits aux territoires nationaux malgré les multiples initiatives de la commission européenne. L'absence d'harmonisation en matière fiscale contraint la circulation de l'épargne au sein du marché unique. L'Europe de l'épargne reste donc à construire.

Contacts presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr